

## **Résumé non technique**

### **OBJECTIF DU PROJET**

Les objectifs généraux du projet d'aménagement de la zone d'activités Pied Rousset sur la commune Goult pour le compte de la SPL Territoire 84 (concessionnaire de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon) sont les suivants :

- Créer une voirie de desserte à double sens et les réseaux divers,
- Créer des cheminements piétons,
- Viabiliser entre 12 et 15 lots susceptibles de recevoir diverses activités réglementées et ainsi développer la création d'emplois,
- Créer un réseau de collecte des eaux pluviales indépendant et propre au présent projet,
- Créer un ouvrage d'art permettant le franchissement du fossé du Devens afin de créer un bouclage avec la ZA Pied Rousset existante sur la commune de Roussillon.

### **NATURE DES ACTIVITES SUR LES SURFACES DESSERVIES**

Les surfaces desservies par le présent projet ont pour but l'implantation d'entreprises de secteurs d'activités variées.

- Cela implique donc :
- la création de bâtiments
  - la création de parkings
  - la création d'aires de stockage

Afin de répondre à ces objectifs, il a été envisagé des travaux de traitement de surface et des travaux de réseau pluvial de manière à compenser l'imperméabilisation des sols.

### **NATURE DE L'OPERATION**

Le projet porté par le Maître d'ouvrage consiste à aménager la Zone d'Activités Pied Rousset sur la commune de Goult; il est ainsi prévu :

- la mise en œuvre d'enrobés sur la voiries circulées et les cheminements piétons,
- la création de réseaux divers afin de viabiliser entre 12 et 15 lots,
- la création d'un réseau pluvial composé de caisses de branchement des eaux pluviales (avec vanne de sectionnement) au droit de chaque lot, des caniveaux béton à fente, de grilles 40x40, d'avaloirs de bordures la mise en œuvre de conduites de transport des eaux pluviales,
- la mise en œuvre d'un séparateurs hydrocarbures (TN 200 l/s),
- la mise en œuvre d'un bassin de rétention /infiltration à ciel ouvert afin de compenser l'imperméabilisation des sols,
- la mise en oeuvre d'une vanne de sectionnement en amont (ou en sortie de bassin) de manière à confiner les eaux accidentellement polluées,
- le raccordement de la vidange du bassin de rétention sur le fossé existant en aval pour évacuer les eaux pluviales vers le Calavon - Coulon selon un débit de fuite calibré.

## **NATURE DES ACTIVITES SUR LES SURFACES DESSERVIES**

La ZA Pied Rousset sur la commune de Goult sera destinée à recevoir des entreprises ayant des activités variées de type artisanales et règlementées.